



Amenagement du Temps de Travail journee de 8h en 7h36

Par **juju2222**, le **27/05/2014** à **17:47**

Je travail dans un hopital qui a negocier en 2002 les 35h en journee de 8h avec 20 jours Amenagement du Temps de Travail par an.

La direction veut que nous effectuons 7 h 36 par jour au lieu de 8h et que nous ayons 10 ATT par an.

Je souhaitais savoir commment etait aménager le temps de travail des autres administration et s'il etait possible de changer les horaires d'un salariee en milieu d'annee merci d'avance.

Par **P.M.**, le **27/05/2014** à **18:36**

Bonjour,

S'agissant apparemment d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale du secteur d'activité...